



Association des Techniciens de Dialyse

Conditions générales de Ventes

Organisme de formation déclaré sous le NDA n° 22.60.01389.60

SIRET : 384 419 990 00062 - Siège : 249 rue Irène Joliot Curie. 60610 Lacroix-Saint-Ouen

1. Enregistrement des inscriptions

Les bulletins d'inscription doivent être retournés complétés et signés par mail à info@dialyse.asso.fr ou par courrier au siège de l'ATD.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Toute inscription donne lieu à l'établissement d'une convention ou d'un contrat de formation et vaut acceptation des présentes CGV et du règlement intérieur.

2. Conditions applicables aux tarifs de groupe

Un tarif groupe peut être accordé pour une même session sous réserve d'un minimum de cinq (5) participants inscrits simultanément au nom d'une même structure.

L'application du tarif groupe est conditionnée à la réception des bulletins, à la validation écrite de l'ATD et au respect des modalités de règlement.

En cas d'annulation entraînant un effectif inférieur à cinq participants, l'ATD se réserve le droit de réappliquer le tarif individuel en vigueur.

3. Convention et documents contractuels

À réception du bulletin d'inscription, l'ATD adresse une convention ou un contrat de formation, le programme détaillé et les modalités pratiques.

La convention signée doit être retournée avant le début de la formation.

À l'issue de la formation, une attestation individuelle est remise au stagiaire et la feuille d'émarginement peut être transmise à l'organisme financeur.

4. Modalités de paiement

Une facture est émise lors de la confirmation d'inscription.

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'ATD ou par virement bancaire.

Sauf disposition contraire, le règlement doit intervenir dans un délai maximum de 30 jours après la date de facturation.

En cas de financement par un OPCO, l'employeur ou le bénéficiaire s'assure de la validation de la prise en charge.

En cas de refus ou d'absence d'accord de l'OPCO, le coût total sera facturé à l'employeur ou au stagiaire.

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, des pénalités de retard ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement seront appliquées.

5. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être formulée par écrit (mail ou courrier), la date de réception faisant foi.

Avant le 25 octobre 2026 : frais administratifs forfaitaires de 280 €.

Après le 25 octobre 2026 : aucun remboursement ne pourra être effectué, le coût pédagogique est dû en intégralité.

Toute absence non signalée entraîne la facturation intégrale.

Un participant peut être remplacé par une personne de la même structure sous réserve d'information écrite préalable, reçu sur le mail info@dialyse.asso.fr et validé par l'ATD.

Le dîner coché sur le bulletin d'inscription est dû en intégralité, même en cas d'absence du participant.

Le règlement du dîner est effectué soit par le participant lui-même, soit par son employeur ou l'organisme financeur.

L'Association des Techniciens de Dialyse (ATD) ne saurait être tenue responsable de la répartition ou du défaut de paiement entre le participant et son employeur.

En cas d'impayé, la facture sera exigible auprès de l'entité signataire de la convention ou, à défaut, du participant.

Les frais d'adhésion ne sont ni remboursables ni reportables.

6. Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement interne destiné à la gestion administrative, financière et qualité.

Conformément au RGPD, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant sa demande à info@dialyse.asso.fr.

7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques demeurent la propriété exclusive de l'ATD.

Toute reproduction ou diffusion sans autorisation écrite préalable est interdite.

8. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une tentative de résolution amiable sera privilégiée. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de l'ATD.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE DIALYSE
249 rue Irène Joliot Curie – 60610 LACROIX SAINT OUEN – Tel : 03 44 44 30 42 –
Site : <http://www.dialyse.asso.fr> – e-mail : info@dialyse.asso.fr
SIRET 384 419 990 00062 – Code NAF 8559A – NAD n° 22 60 01 389 60 – Loi 1901

